

FINALES ANEG 50+2 ans

ORLEANS – 24 au 28 AOUT 2022

DATES DES FINALES ANEG

Du 24 au 28 Aout 2022	MARDI 23		MERCREDI 24		JEUDI 25		VENDREDI 26		SAMEDI 27		DIMANCHE 28	
	MAT	APM	MAT	APM	MAT	APM	MAT	APM	MAT	APM	MAT	APM
	Arrivée Organisateurs											
Arrivée des Participants												
Déroulement des Finales Aneg												
Assemblée Générale												

Inscriptions : Du 23 Mai au 15 Juillet

LIEU DES FINALES

Les finales ANEG se dérouleront sur l'aérodrome d'Orléans Saint Denis de l'Hôtel est situé à 25km à l'est d'Orléans, sur une plateforme de 65ha entre la Loire et la RD2060 (anciennement N60).

Les installations sont celles d'un aéroport régional permettant d'accueillir des avions de loisir et d'affaire avec une piste de 1600 m revêtue, une piste en herbe de 1257 m, une fréquence propre (122.4MHz) et l'avitaillement possible en SP98 (contactez l'aéroclub), AVGAS 100LL et JET A1.

Un service d'information de vol (AFIS) est actif sur la plateforme.

La plateforme regroupe plusieurs clubs (vélivole, aéroclub, parachutisme, voltige et construction amateur) et entreprises (maintenance aéronautique et aviation d'affaire).

Aéroport d'Orléans - Saint-Denis de l'Hôtel

Adresse : Zone des Quatre-Vents 45550 Saint-Denis-de-l'Hôtel

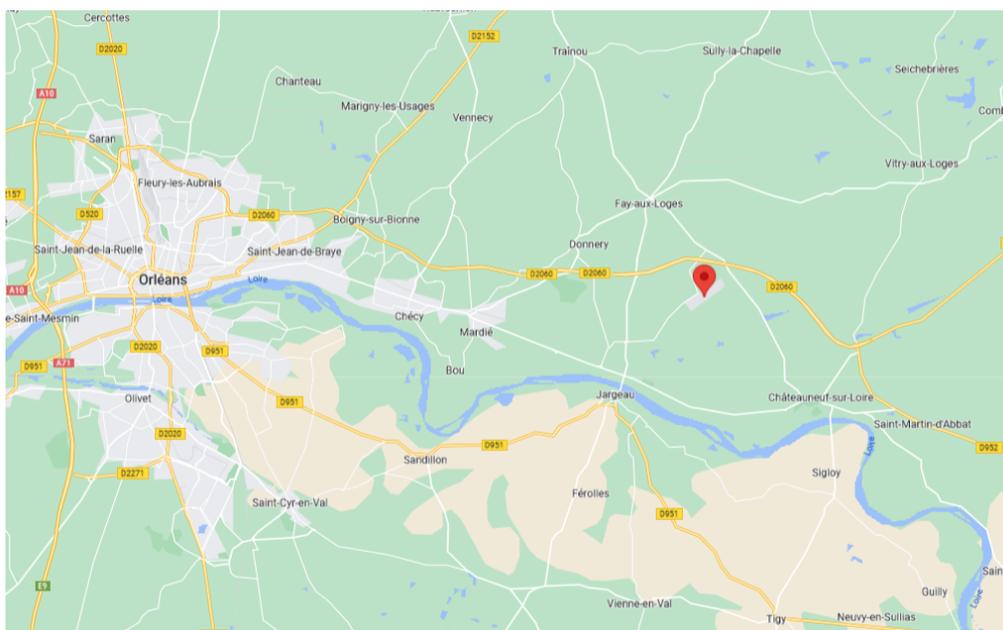
Tél : 02 38 46 33 33

Courriel : contact@orleans.aeroport.fr

Site web : <http://www.orleans.aeroport.fr>

Département : Loiret

Situation : 4 km au nord-est de Saint Denis de L'Hôtel



ORGANISATION

ANEG

Correspondants Inscriptions :	Pierre-Alain Legay, Pierre Menou
Responsables Rencontres :	Christophe Nocchi, Bernard Boymond, SSA Chartres-Orleans
Responsables Aéromodélisme :	Pierre Menou, Frédéric Hours
Responsables Vol Moteur - ULM :	Jean-Luc Cerceau, Alain Avol
Responsables Vols à Voile :	Grégory Bullo, Jean-Yves Duboc
Responsables Parachutisme :	Thomas Vedrenne, Dominique Charbouillot
Responsable Vol Libre, Paramoteur :	Frédéric Bonnel
Directeur des Vols :	Bernard Boymond

SSA Chartres-Orléans

Président : Bastien LANEN
Vice-Président représentant la CMCAS Chartres-Orléans : Grégory BULLOT
Secrétaire : Alain AVOL secrétaire
Secrétaire adjoint représentant la CMCAS Chartres-Orléans : Xavier ROUX
Trésorier : Jean Luc MYARD Trésorier

CMCAS Chartres-Orléans

Président de la CMCAS Chartres-Orléans : Grégory BULLOT
Secrétaire la CMCAS Chartres-Orléans : Xavier ROUX



LIEUX DES ACTIVITES

Aéromodélisme

Les activités de modélisme seront réalisées en partenariat avec le club de modélisme Air Model' Club du Loiret



Situé à 1,7 kms (4 minutes) de l'Aéroport d'Orléans Saint-Denis de L'Hôtel

Sur un terrain de 3 hectares entièrement dégagés, sans contraintes de bruit, le club dispose de :

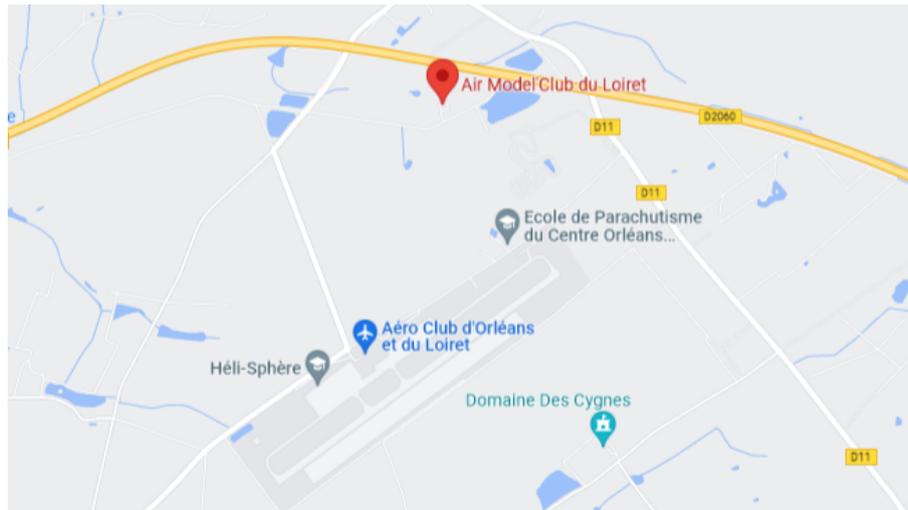
- Une piste en enrobé de 75 mètres de longueur + 40 mètres d'herbe rase à chaque bout et 10 mètres de large
- Une piste en herbe de 130 mètres de longueur et 25 mètres de largeur

Toutes les activités pratiquées se feront dans le respect du règlement intérieur du club.

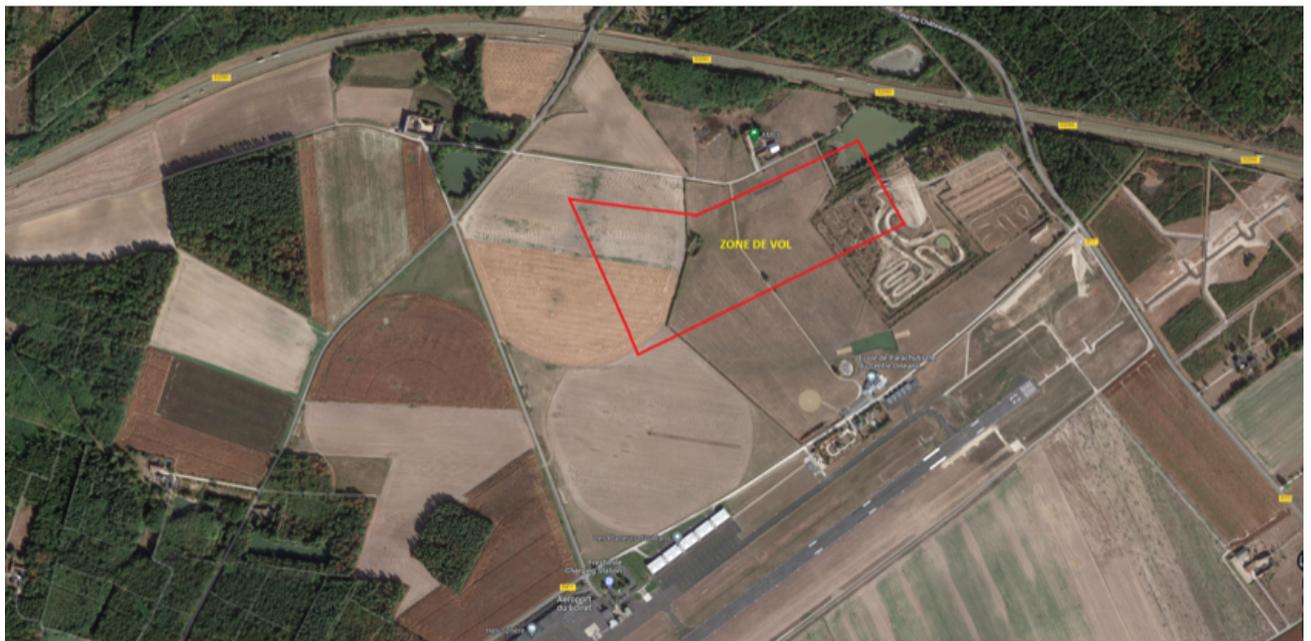
Les installations sont entièrement équipées pour l'accueil et l'accès des personnes handicapées.

Un accord est passé avec le club pour accueillir 15 personnes maximum sur la plateforme. L'activité sera limitée aux vols de loisir ainsi qu'aux vols de découverte en double commande moto-planeur avion, multi-rotor (drone) et hélicoptère. Aucun vol de jet ne sera possible compte tenu de la proximité de la route principale D2060.

Les vols de découverte seront proposés à titre gratuit, sur 4 types de modèles réduits et devront permettre à ceux qui le souhaite de faire les premiers pas en toute sécurité avec l'aide de 4 moniteurs de l'ANEG.



Zone de vol pour l'aéromodélisme



Coordonnées, contacts :

Email : amcloiret@gmail.com

- le Président : Gilles GUYENET 06 80 15 56 92 - gg.soft@orange.fr

- le Secrétaire : Jean AYALA : 06 71 62 79 96 - ayalaj@orange.fr

Parachutisme

Les activités de parachutisme seront réalisées en partenariat avec l'Ecole de Parachutisme du Centre Orléans Loiret



Encadrement Technique du Club :

Directeur technique : Bernadette ROUSSEAU (BEES 2)

Coordonnées, contacts :

Tel. : 02.38.46.00.82

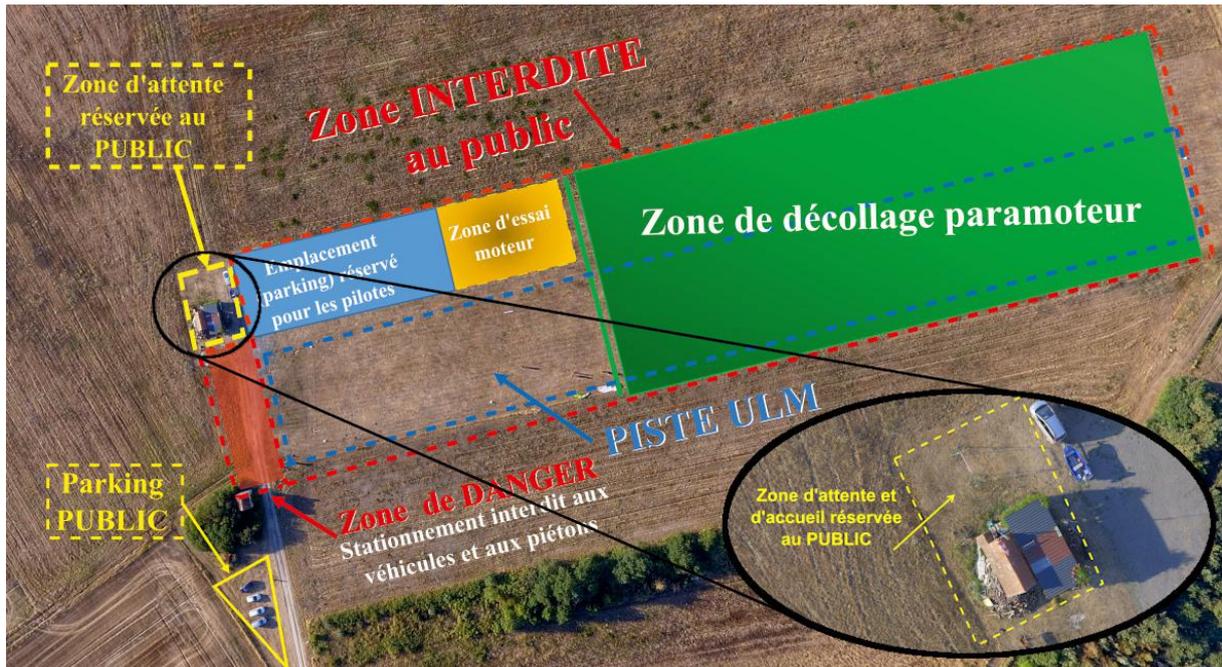
Portable : 06.15.74.69.18

Mail : contact@parachutisme-orleans.net

Paramoteur



Situé à 11 kms (15 minutes) de l'Aéroport d'Orléans Saint-Denis de L'Hôtel



Coordonnées, contacts :

Marie MATEOS 06 12 47 79 19
 Alexandre MATEOS 06 18 78 13 25
 orleansparamoteur@gmail.com

Vol Moteur

Les activités Vol Moteur - ULM seront réalisées en partenariat avec l'Aéroclub d'Orléans-Loiret



Coordonnées, contacts :

Contact ANEG → Alain AVOL
 Tel ACOL: 02 38 59 18 34
 Email : acol@aeroclub-orleans.fr
 Permanence tous les après-midi 14h à 18h

Vol à Voile

Les activités Vol à Voile seront réalisées en partenariat avec le club Les planeurs d'Orléans



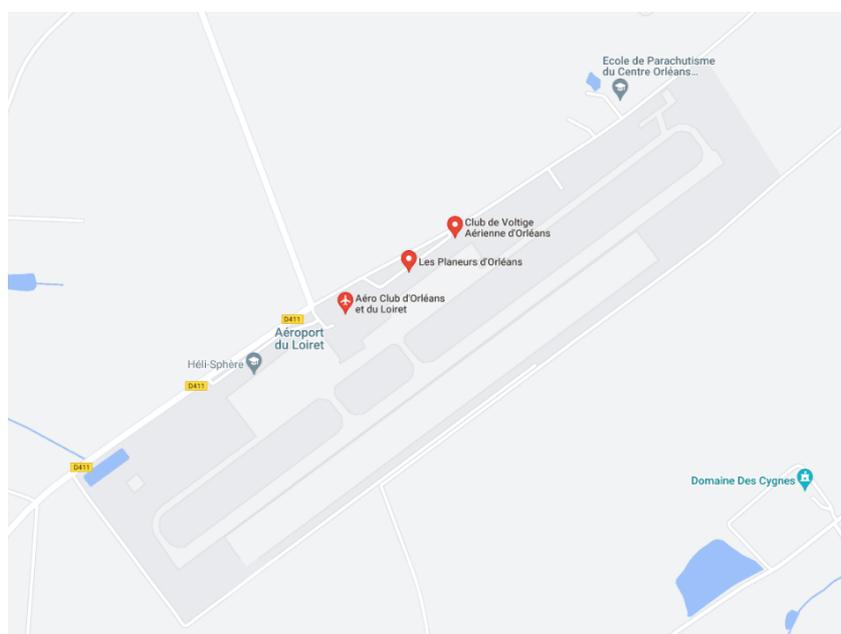
Coordonnées, contacts :

Contact ANEG → Gregory BULLOT

Tel Planeurs d'Orléans: 06 77 55 80 35

Email : planeurs.orleans@orange.fr

Localisation des activités Parachutisme, Vol Moteur, Vol à voile



DOSSIER TECHNIQUE

Un dossier technique regroupant l'ensemble des observations et consignes relatives aux activités des Rencontres pratiquées et à leur intégration dans celles de la plateforme sera préalablement communiqué à l'ensemble des participants qui seront censés en avoir pris connaissance.

HEBERGEMENT et RESTAURATION

A ce jour 130 places sont ouvertes pour la participation aux rencontres

HEBERGEMENT

Pour les participants, l'hébergement sera réalisé en utilisant le parc hôtelier d'Orleans-Sud.

Les hébergements seront de deux ou trois personnes.

De ce fait nous vous demanderons sur la fiche d'inscription, pour les personnes venant seules, d'indiquer si vous avez des préférences de 'co-locataires'.

Le transport de l'aéroport aux hôtels sera réalisé par bus le matin et le soir

Aéroport du Loiret

Pour les organisateurs, et pour des questions de pratique lié à la proximité du lieu des activités, un hébergement sera possible sur le site de l'aérodrome.

Ces hébergements permettront aussi d'héberger les personnes à mobilité réduite.

5 bungalows 2 chambres

1 bungalow 3 chambres

(3 bungalows équipés pour personne à mobilité réduite)

Aéroport du Loiret

Possibilité d'emplacement de camping :

- emplacement camping pour tente
- emplacement camping car

RESTAURATION

Les petits-déjeuners seront aussi pris sur place et non à l'hôtel.

La restauration sera assurée par un traiteur, en relation avec la CMCAS.

Les repas, seront pris sur le site de l'aéroport, dans le hangar à notre disposition, sous forme de plateau repas individuel.

Les spécificités alimentaires (Intolérances, allergies..) pourront être indiquées dans la fiche inscription, afin de pouvoir être pris en compte, dans la mesure du possible.

Un repas spécifique sera organisé pour la soirée du samedi 27 Aout.

Les réservations de repas se feront pour la durée des Finales, les repas ne pouvant être dissociés et pris à l'unité (sauf je repas du samedi soir)

Chaque participant ayant réservé le 'forfait repas' se verra remettre un bracelet indicatif, afin de faciliter sa reconnaissance par les personnes en charge de la restauration.

Le port de ce bracelet sera obligatoire pour accéder au service de restauration.

MISE EN PLACE DE NAVETTES

2 Bus assureront les navettes entre l'aéroport et l'hôtel. Il faudra compter 30 minutes de trajet

- Un trajet, aéroport → hôtel, le soir après les repas → Départ 23h00
- Un trajet, hôtel → aéroport, le matin avant le petit déjeuner, celui-ci se prenant à l'aéroport → Départ 8h00

INSCRIPTIONS ET TARIFS - FINALES ANEG

Les inscriptions aux finales Aneg ne seront possibles que pour les adhérents à jour de leurs cotisations (cotisations ANEG/SSA et cotisations de licences pour les pratiquants Club ANEG) pour l'année 2022 et toutes les années antérieures.

FORFAIT HEBERGEMENT ET REPAS :

Hébergement : Nuitées du 24 Août au soir au 28 Août Matin

Petits-déjeuners, déjeuners, dîners du 24 Août au soir au 28 Août Matin

Tarif adhérent ANEG : 200 euros

Tarif accompagnant : 250 euros

Autres participant : 350 euros

FORFAIT HEBERGEMENT :

Hébergement : Nuitées du 24 Août au soir au 28 Août Matin (Incluant les petits déjeuners)

Tarif adhérent ANEG : 100 euros

Tarif accompagnant : 125 euros

Autres participant : 200 euros

FORFAIT REPAS :

Déjeuners, dîners du 24 Août au soir au 27 Août au soir (incluant le repas du Samedi soir)

Tarif adhérent ANEG : 100 euros

Tarif accompagnant : 125 euros

Autres participant : 150 euros

Repas du Samedi soir seul : 35 euros

Une réduction de 50% sera prise en compte pour les enfants de moins de 12 ans

INVITES ANEG, COMMISSIONS d'ACTIVITES, CMCAS :

Les invités des commissions sont à remonter aux personnes en charge de l'organisation, afin de valider leur prise en charge.

Les frais engendrés entreront dans les frais communs d'organisation des rencontres

MODALITES D'INSCRIPTION :

Le lien pour réaliser les inscriptions sera envoyé à chaque adhérent via le site de l'Aneg.

Les retours seront à effectuer avant le 15 Juillet.

Les règlements seront à adresser au trésorier de l'Aneg :

M. Pierre MENO

17 Rue de la Perrière

44260 LA CHAPELLE LAUNAY

Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du règlement par le trésorier.

REMBOURSEMENT :

- **Un remboursement des inscriptions pourra être effectué dans le cas d'une annulation avant le 1^{er} Aout 2022.**
- **Il ne sera pas réalisé de remboursement si des personnes sont obligées d'interrompre leurs participations aux finales (départ pendant les finales)**

ORGANISATION DES ACTIVITES

Responsable des vols : Bernard Boymond

COMMISSION AEROMODELISME :

- Activité aéromodélisme (Avion, Planeur, Multirotor)
- Activité découverte en double commande
- Responsable des activités : Frédéric Hours, Pierre Menou

COMMISSION PARACHUTISME

- Activité parachutisme
- Saut Tandem (30 sauts)
- Responsable des activités : Dominique Charbouillot, Thomas Vedrenne

COMMISSION VOL LIBRE - PARAMOTEUR :

- Activité paramoteur
- Vol découverte Paramoteur
- Responsable des activités : Frédéric Bonnel

COMMISSION VOL MOTEUR-ULM :

- Organisation des rallyes
- Vol découverte Avion, et vol découverte ULM
- Responsable des activités : Jean-Luc Cerceau, Alain Avol

COMMISSION VOL A VOILE :

- Activité vol à voile (Départ au treuil)
- Vol découverte Planeur.
- Responsable des activités : Jean-Yves Duboc, Grégory Bullo

BIEN VIVRE ENSEMBLE

BRIEFING

Un briefing sera réalisé chaque matin pour l'ensemble des participants afin de transmettre les informations et consignes nécessaires à tous pour le déroulement de la journée. Chaque participant devra également assister, aux briefings organisés de manière complémentaire par sa commission afin de connaître les consignes spécifiques liées à son activité.

En rappel, l'alcool est interdit pendant la période de pratique des activités.

Sa consommation sera autorisée après l'arrêt des activités et le rangement de l'ensemble des machines et des matériels.

Toute personne ne respectant pas cette règle de sécurité se verra refuser l'accès aux activités aéronautiques.

PLANIFICATION

Une planification des activités sera communiquée dans le dossier techniques des finales, afin de pouvoir :

- réaliser les activités des différentes commissions
- réaliser les activités de découvertes à l'attention de nos adhérents et des bénéficiaires

RESPECT DES HORAIRES

Afin d'organiser l'ensemble de nos activités, mais aussi la restauration et les déplacements entre le site et l'hébergement il sera nécessaire pour chacun des participants de respecter :

- Les horaires de début et de fin des activités (en fonction du dossier techniques)
- Les horaire des repas
- les horaire des navettes vers les hôtels

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale ordinaire de l'ANEG 2021 se déroulera pendant les finales, **le Samedi 27 Août à 9h00 sur l'aéroport**

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

En complément de nos activités aéronautiques, la CMCAS Chartres Orléans proposera, pour les participants et les accompagnants le souhaitant :

- Des visites sur la région d'Orléans
- La rencontre avec des producteurs locaux (Samedi matin)
- La tenue d'un bar en complément des repas du soir.
- La rencontre avec des artistes locaux lors de l'apéritif avant les repas du soir
- Baptêmes hélicoptères le samedi

VIE EN COMMUN

Les finales ANEG doivent être un moment de partage convivial, et doivent permettre de faire connaître nos activités aux bénéficiaires qui viendront nous rencontrer.

Afin que celles-ci se déroulent dans les meilleures conditions, il sera nécessaire que chaque participant s'engage à respecter les règles mise en place par l'Aneg et les responsables de l'aéroport et des sites que nous utiliserons dans le cadre de la réalisation de nos activités (connaissance du dossier technique).

Cette fête de nos activités devra aussi se faire dans le respect des uns et des autres, les conflits interpersonnels ne pouvant qu'entraver la promotion de nos activités.

De ce fait, le Comité Directeur de l'Aneg, organisateur de ces finales avec l'aide de la SSA Chartres Orléans et de la CMCAS Chartre -Orléans, se réservera le droit d'exclure des finales les personnes dans le cas de :

- **Non-respect des règles de vie**
- **Non-respect des règles de sécurité**
- **Attitude, comportement et propos inappropriées aux bons déroulements des finales ainsi qu'aux bons déroulements des activités et réunions qui y seront associées.**

Aucun remboursement ne sera effectué dans ce cas.

COORDONNEES - CONTACTS

Alain AVOL	06 86 11 27 83
Gregory BULLOT	07 81 07 36 29
Frédéric BONNEL	06 21 09 18 9
Bernard BOYMOND	06 88 70 42 51
Jean-Luc CERCEAU	06 22 39 85 86
Dominique CHARBOUILLOT	06 16 12 73 32
Jean-Yves DUBOC	06 26 84 28 93
Bastien LANEN	06 81 05 76 40
Frédéric HOURS	06 07 90 58 27
Pierre-Alain LEGAY	06 33 73 96 57
Pierre MENU	06 78 95 36 66
Christophe NOCCHI	07 60 03 17 67
Thomas VEDRENNE	06 76 46 92 89